



Chers Parents, Chers Elèves,

Nous vous prions de prendre bonne note des informations ci-dessous, relatives à l'organisation du Collège durant les mois d'octobre et novembre.

1. Calendrier

Merci de prendre connaissance des dates reprises ci-après :

vendredi 6/10 et lundi 9/10	Journées pédagogiques et conseils de classe
entre le mardi 10/10 et le jeudi 19/10	Conseils de classe : certaines classes termineront plus tôt (notification au journal de classe)
lundi 16/10	« Jeunesse musicales » pour les élèves des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés : spectacle Saman (voir talon 1)
vendredi 27/10	Remise du bulletin aux élèves par le professeur titulaire
mardi 7/11	Entre 15h et 19 h : Réunion de parents avec le titulaire de classe (fin des cours à 14h35). Possibilité de rencontrer les autres professeurs et les éducateurs. (voir talon 2)
vendredi 10/11	Assemblée générale des professeurs : cours suspendus à 14h35
lundi 20/11 et mardi 21/11	Journées pédagogiques : formations collectives des équipes enseignante et éducative

2. Photos

L'éducateur (éducatrice) de votre enfant lui a remis un bon de commande pour les photos scolaires de l'année. Nous vous demandons de remettre ce bon de commande à l'éducateur (éducatrice) de niveau pour le vendredi 13 octobre au plus tard. En cas de commande, le montant dû sera répercuté sur une prochaine note de frais.

3. Elèves « dys »

En conformité avec le Décret « Missions de l'Enseignement » (juillet 97), le Décret relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination (décembre 2008) et d'autres circulaires, le Collège met en place certains aménagements pour les élèves présentant des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, dysphasie, dyspraxie...).

Nous invitons les parents des élèves concernés à nous transmettre une demande écrite sollicitant la mise en place de ce dispositif pour leur enfant, via un formulaire accessible sur le site internet du Collège ou disponible à l'accueil. Ce document doit être déposé à l'accueil, à l'intention de M. Czarnocki, le plus rapidement possible.

4. Actes de soins

Il nous semble important d'apporter quelques précisions sur les soins de santé apportés aux élèves pendant qu'ils sont au Collège. Au quotidien, des petits soins sont prodigués, comme la désinfection d'une plaie, la pose d'un pansement... Par contre, aucun médicament ne sera donné aux élèves, excepté du Paracétamol (sauf contre-indication). Certains de nos élèves nécessitent peut-être une attention particulière en raison d'une maladie chronique, d'une allergie ... Si tel est le cas, nous vous demandons de

compléter un document intitulé « Actes de soins » accessible sur notre site internet ou disponible à l'accueil et de le remettre à l'éducateur de votre enfant.

5. Stage d'observation à destination des étudiants de 6^{ème} secondaire

Nous profitons de ce courrier pour vous formuler une demande. Dans le cadre de la réflexion à mener avec nos étudiants de 6^{ème} secondaire à propos de leur orientation future, nous avons décidé d'organiser deux jours de stage d'observation en milieu socio-professionnel (entreprise ou association); cela concerne toute organisation active dans le monde économique ou social, au sens large (PME, ASBL, secteur médical, paramédical, financier, industriel, administratif, immobilier, commercial, judiciaire, policier, culturel, ...). L'objectif de cette démarche est de permettre à nos étudiants une prise de contact avec la réalité du monde du travail. Ce stage se passera les 12 et 13 mars 2018. Si vous pensez qu'il serait possible pour vous d'accueillir dans votre milieu professionnel un étudiant en stage, nous vous demandons de bien vouloir remplir le *talon 3* ci-dessous : nous avons réellement besoin de vous. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions de votre bonne attention et vous prions d'agréer, Chers Parents, Chers Elèves, l'expression de nos salutations distinguées.

Yorick Czarnocki
Directeur adjoint

Cécile André
Directrice

✂-----

Pour les élèves des 2^{ème} et 3^{ème} degrés uniquement

TALON 1 à remettre à l'éducateur de niveau au plus tard pour le mardi 10 octobre 2017

Monsieur et/ou Madame parents (tuteurs) de élève de (classe)
a/ont pris connaissance de l'organisation de l'activité « Jeunesses musicales » et s'engage(nt) à s'acquitter de la somme demandée.

SIGNATURE :

✂-----

TALON 2 à remettre au titulaire de classe (titulaire TT pour l'option Ed.Phys.) au plus tard le vendredi 13 octobre 2017

Madame et/ou Monsieur ,
parent(s)/tuteur(s) de l'élève : (nom-prénom-classe)

souhaite(nt) rencontrer le titulaire de classe le mardi 7 novembre selon l'horaire préférentiel : *(choisir une période)*
 entre 15h00 et 16h00 entre 16h00 et 17h00 entre 17h00 et 18h00 entre 18h00 et 19h00

souhaite(nt) rencontrer le(s) professeur(s) suivant(s) (non titulaires) :

En cas d'impossibilité de se présenter à la réunion, merci de prendre contact directement avec la direction.

DATE :

SIGNATURE :

✂-----

TALON 3 à remettre à Mme MURAILLE pour le lundi 13 novembre 2017 au plus tard

Madame et/ou Monsieur ,
parent(s)/tuteur(s) de l'élève : (nom-prénom-classe)
a (ont) la possibilité de proposer un lieu de stage.

- Secteur concerné :
- Nom et adresse de l'entreprise ou association :
- Personne de contact et coordonnées précises :